

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 11/06/2026

Date d'affichage : 19/06/2026

L'an deux mil vingt six, le dix sept juin, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL, Mme Natasa MASSONI.

Étaient absents excusés : Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, Mme Isabelle BUCAILLE, Mme Virginie THIERRY, Mme Delphine PHILIPPE, Mme Jessica

VICO.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Marie-Françoise LARROQUELLE en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Isabelle BUCAILLE en faveur de Mme Hélène RICHARD LECUYER, Mme Delphine PHILIPPE en faveur de Mme Natasa MASSONI.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 14

Secrétaire : M. Michel BREQUIGNY.

OBJET : Décision modificative n°02/2026

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026 sont insuffisants, décide de modifier l'inscription comme suit :

Section de fonctionnement :Dépenses :

Compte 023 (Virement à la section d'investissement) :	3 292 000,00 euros
Compte 6281 (Concours divers) :	7 500,00 euros
Compte 65888 (Autres) :	- 3 301 110,00 euros
Compte 65315 (Formation) :	1 610,00 euros

Section d'investissement :Recettes :

Compte 021 (Virement de la section de fonctionnement) :	- 3 292 000,00 euros
Compte 231 (opération n° 71 : travaux école) :	3 291 000,00 euros
Compte 2131 (opération n°129 : musée du landau) :	1 000,00 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (par 17 Voix Pour) approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EUREUX et publication par voie
d'affichage le 19/06/2026

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance M.
Michel BREQUIGNY



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS